



Tarifs annuels
Lycées Saint Pierre
(Général – Technologique et Professionnel)

Année
2026/2027

Nom de l'élève : _____ prénom : _____ classe : _____

Contribution familiale

Prélèvement anticipé sur la facturation en septembre	95 €	950 €**
Acompte à l'inscription et à la réinscription	95 €	
Prélèvements sur 8 mois : d'octobre à mai. (soit 760 €)	8 mensualités de 95 €	

Régimes Veuillez cocher votre choix	Jours Veuillez cocher vos jours	Tarifs Annue ls	Coût ½ pension : repas, surveillance, charges...	Prélèvement sur 8 mois : d'octobre à mai
☐ Externe	/	/	Repas occasionnel 8,00 €	/
☐ DP 1 (1 repas/ semaine)	☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V	256 €	7,10 €	32,00 €
☐ DP 2 (2 repas/ semaine)	☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V	504 €	7,00 €	63,00 €
☐ DP 3 (3 repas/ semaine)	☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V	756 €	7,00 €	94,50 €
☐ DP 4 (4 repas/ semaine)	☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V	986 €	6,85 €	123,25€
☐ DP 5 (5 repas/ semaine)	/	1188 €	6,60 €	148,50 €
☐ Interne - Externe (2 repas/jour)	☐ L ☐ M ☐ M ☐ J ☐ V	3170 €	/	396,25 €
☐ Interne (3 repas/jour)	/	4050 €	/	506,25 €

Location Ipad	235,00 €
----------------------	----------

Cotisation APEL (association des parents d'élèves)	20,00 €
---	---------

Frais de dossier (non remboursables et à régler lors de la 1^{ère} inscription)	50,00 €
--	---------

Inscription définitive à partir de l'encaissement de 95,00 € (acompte sur la contribution familiale) et du dépôt du dossier d'inscription dûment rempli.

Pour la réinscription en ligne sur école directe : le prélèvement de 95,00 € interviendra début juillet. **Elle sera validée par le chef d'établissement sous réserve d'être à jour du paiement des frais de scolarité de l'année 2025/2026.**

-Réduction sur la contribution et la demi-pension : 5% au 2^{ème} enfant, 10% au 3^{ème} enfant, 15% au 4^{ème} enfant.

**** Un tarif boursier** sera appliqué (uniquement sur la contribution familiale) sous réserve de nous transmettre une notification d'attribution de bourse par les services compétents. **Tarif boursier : 810 euros.**

Modalité de règlement de la scolarité : ☐ prélèvement automatique ☐ chèque (donner tous les chèques en début d'année avec au verso la date d'encaissement) ☐ autre : _____

En cas de séparation des représentants légaux de(s) (l')enfant(s) : merci de préciser la répartition des frais de scolarité : Mme ou M. _____ s'engage à régler ____ % des frais de scolarité et Mme ou M. _____ s'engage à régler ____ % des frais de scolarité. Soit 100 % du montant total facturé.

Fait à _____ le _____	Fait à _____ le _____
Signature du responsable légal 1 précédée de la mention « lu et approuvé »	Signature du responsable légal 2 précédée de la mention « lu et approuvé »